



## **AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ  
QUE :**

Le règlement **numéro 463-2020** «*DÉCRÉTANT UNE QUOTE-PART AUX MUNICIPALITÉS ET VILLES POUR L'ANNÉE 2020 POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES*» est en vigueur depuis le 11 mai 2020.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de ladite MRC de Joliette au 632, rue de Lanaudière à Joliette.

**Donné à Joliette ce 15<sup>e</sup> jour du mois de mai deux mille vingt.**

Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné(e), Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la  
MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en  
affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 15-05-2020 entre 8 h et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15-05-2020.

Signature